

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 5 495 328
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 550, RUE SAINT-AMANT

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 25 juin 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de :

- réduire de 1 mètre à 0 mètre la distance minimale entre une case de stationnement et la ligne de terrain;
- réduire de 1 mètre à 0 mètre la distance minimale entre une allée de circulation et une ligne de terrain;
- réduire de 1 mètre à 0 mètre l'aire d'isolement entre une aire de stationnement et une ligne de terrain;

le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 25 juin 2024 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 7 juin 2024.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière

boulevard René-Lévesque



boulevard des Pins

rue Bousquet

rue Saint-Amant

550, rue
Saint-Amant

Légende

-  terrain visé
-  zonage
-  Lot



Orthophoto 2023
Échelle: 1:2 660